



Syndicat National des CFA-BTP

Montreuil, le 3 juillet 2015

Le Syndicat CGT des personnels des CFA-BTP, au terme de ses Journées d'études qui se sont déroulées du 29 juin au 2 juillet à Montreuil, a décidé d'être signataire :

- de l'accord du 30 juin 2015, portant statut des personnels des associations,
- et de l'accord du 30 juin 2015 relatif au temps partiels dans les associations.

Nous tenons à préciser que notre signature est conditionnée au respect des textes en vigueur, par les Organismes Gestionnaires d'Associations.

Nous comptons sur le CCCA pour être le garant de l'application de ces deux accords.

Dans le cas contraire, nous reviendrions sur notre signature, et demanderions la dénonciation du ou des accords concernés.

Pour le Syndicat CGT des CFA-BTP

La Secrétaire Générale

Nelly GREGOR

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com

site : <http://cgt-cfa.com>